



DIF



Le Directeur Général

N/Réf : ARSP/DG/ 3617/2025

Transmis copie pour information à :

Monsieur le Président du Conseil
d'Administration de l'Autorité de Régulation
de la Sous-traitance dans le secteur Privé
« ARSP »

à KINSHASA/Gombe

A Monsieur le Directeur Général de
l'Autorité de Régulation des Marchés
Publics « ARMP »
à KINSHASA/GOMBE

Concerne : **Demande de Publication**
Avis d'Appel d'Offres

Monsieur le Directeur Général,

Conformément à l'article 83 du décret N°23/12
du 03 mars 2023 portant Manuel de Procédures de la Loi relative aux Marchés Publics, j'ai
l'honneur de vous transmettre en annexe à la présente, pour publication dans votre site
officiel, l'Avis d'Appel d'Offres National N°AAON/002/CGPMP-ARSP/2025 relatif à
l'acquisition d'équipements de bureautique en faveur de l'Autorité de Régulation de la Sous-
traitance dans le secteur Privé.

Tout en vous souhaitant bonne réception, je
vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma parfaite
considération.

Pour le Directeur Général empêché,

MADIKO MULENDE Georgine

Directeur Général Adjoint



CI :
✓ - DG



Le Directeur Général

Avis d'Appel d'Offres National (AAON)

Avis d'Appel d'Offres National – Sans pré-qualification

N°AAON/002/CGPMP-ARSP/2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés approuvé par la DGCMF et publié dans le site officiel de l'ARMP (www.armp-rdc.org).
2. L'Autorité de Régulation de la Sous-traitance dans le secteur Privé a obtenu sur fonds propres, des fonds afin de financer les marchés des fournitures et services, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché N°AON/002/CGPMP-ARSP/2025 relatif à *l'acquisition d'équipements de bureautique* en faveur de l'Autorité de Régulation de la Sous-traitance dans le Secteur Privé « ARSP ».
3. L'Autorité de Régulation de la Sous-Traitance dans le Secteur Privé sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir lesdits équipements en lot unique : *Acquisition d'équipements de bureautique*. Les variantes ne sont pas autorisées.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert, tel que défini dans la Loi Relative aux Marchés Publics.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du *Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics* de l'Autorité de Régulation de la Sous-traitance dans le secteur Privé et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : *47, Avenue Roi Baudouin, Bâtiment BAHATI (Ex 3Z), Plateau de 2^{ème} étage à KINSHASA/Gombe* ; du lundi au vendredi de 09h30' à 15h00', heure locale (TU+1).
6. Les exigences en matière de qualification sont :

➤ **Capacité financière :**

Le candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences financières ci-après :

- Présenter les états financiers certifiés par un expert ou un cabinet comptable agréé de trois dernières années (2024, 2023 et 2022),
- Présenter un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal au montant du marché pour les trois dernières années (2024, 2023 et 2022) ;
- Ne pas être en état de faillite.

➤ **Conditions d'ordre administratif :**

- Présenter le statut notarié de l'entreprise (objet conforme à la spécification du marché)
- Avoir une attestation valant quitus fiscal en cours de validité, assorti des preuves de déclarations et paiement de l'IBP, de la TVA et de l'IPR pour les six derniers mois ;
- Présenter une copie du certificat d'affiliation à la CNSS et l'attestation régularité des paiements des cotisations pour les trois derniers mois précédant le dépôt de l'Offre ;
- Joindre à l'offre une copie du Registre de Commerce et Crédit Mobilier (RCCM)
- Joindre une copie de son numéro d'identification nationale harmonisé.

➤ **Capacité technique et Expérience :**

- Avoir exécuté au moins deux (2) marchés similaires au cours de trois dernières années (de 2022 à 2024) de façon satisfaisante et fournir les attestations de réception y relatives ;
 - Fournir la preuve écrite que les fournitures proposées sont conformes aux spécifications techniques indiquées dans le Dossier d'Appel d'Offres.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet au **Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics de l'ARSP** à l'adresse mentionnée ci-après : **47, Avenue Roi Baudouin, Bâtiment BAHATI (Ex 3Z), Plateau de 2^{ème} étage à KINSHASA/Gombe**, contre un paiement non remboursable de **400\$ (Dollars américains quatre cent)**.
La méthode de paiement sera par voie bancaire après l'établissement de la note de perception émise par l'ordonnateur de la DGRAD. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en main propre après dépôt de preuves de paiement au lieu et adresse indiqués ci-haut.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Autorité de Régulation de la Sous-Traitance dans le Secteur Privé, sise n°87, Avenue de l'Equateur à Kinshasa/Gombe**, au plus tard le **18/12/2025 à 12h00' heures locales (TU+1)**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la même adresse au plus tard le **18/12/2025 à 12h30' heures locales (TU+1)**. Les offres doivent comprendre **une garantie bancaire d'offre d'un pourcent (1%) du prix de l'offre**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

MADIKO MULENDE Georgine

Directeur Général Adjoint

